**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand

**Band:** 91 (1964)

**Heft:** 7-8

**Artikel:** Patois et ancien français : (suite)

Autor: Chessex, Albert

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-233639

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Lorsqu'au mois de juin, le temps est pluvieux, indécis, que la pluie alterne avec les éclaircies, que le temps reste humide, que le paysan ne sait pas s'il ose faucher de peur de ne pouvoir sécher son herbe, ne l'avez-vous jamais entendu dire d'un air désabusé : « C'est la « bargagne » des foins ? »

Ce mot bargagne, écrit bargaigne, existait en ancien français. Il signifiait : 1º marché, trafic; 2º chance; 3º conteschicane; 5° hésitation: 40 « Cilz respont sans faire bargaigne », sans hésitation (Châtelain de Coucy, XII<sup>e</sup> siècle). De ces acceptations diverses, c'est donc la dernière, « hésitation », que l'on retrouve dans notre bargagne, et encore spécialisée aux hésitations du temps. Le verbe patois bargagnî, en ancien français bargaignier, nous fera mieux comprendre comment ces sens divers peuvent se rattacher les uns autres.

« Lo dessando, Liaudo avâi seyi à force, mâ rein pu reduire, et n'avâi pa pire dèsandenâ, câ lo tein avâi bargagnî tot lo dzo. » Louis Favrat. (Le samedi, Claude avait beaucoup fauché, mais rien pu rentrer (engranger), et n'avait pas même (pas seulement) pu défaire les andains, car tout le jour la pluie avait alterné avec les éclaircies.)

Bargagnî (ou barguegnî) ne se dit pas exclusivement du temps. Le Glossaire du doyen Bridel n'en parle même pas : « Barguegnî, hésiter, être lent dans son travail, barguiner. » (Barguiner, c'està-dire hésiter à prendre un parti.)

Pour Mme Odin (Glossaire du patois de Blonay), il s'agit surtout du temps:

« Bargagnî (français vaudois bargagner) se dit du temps qui oscille entre le beau et le mauvais, mais qui, en général, se prépare à la pluie : Kan le tin l'are praou bargagnî, saréi bin plyovâi (quand le temps aura assez bargagné, il pourrait bien pleuvoir). » Mais elle ajoute : « Perdre son temps à droite et à gauche. » Quant au Glossaire des patois de la Suisse romande, il précise : « S'applique surtout au temps. »

Le Dictionnaire savoyard de Constantin et Désormaux ne connaît que la forme francisée: bargagner, qu'il attribue à Genève: « Le temps bargagne, le temps est douteux. » Et l'on chercherait en vain ce terme dans la Monographie du patois savoyard de Fenouillet.

En ancien français, bargaigner voulait dire: 1° marchander: « Estagiers (habitants) de Paris purent bargaigner et acheter blé au marché de Paris pour leur mengier. » (Estienne Boileau, Livre des mestiers, XIII° siècle); 2° contester; 3° hésiter, barguigner. On voit assez bien ici, me semble-t-il, comment on a passé du sens primitif de bargaigne = marché, à celui de bargaignier = marchander, puis, tout naturellement, de marchander à contester, et enfin, mais moins directement, de contester à hésiter.